

DECRET N° 2017 – 091 du 10 fevrier 2017

chargeant **Madame Marie Odile ATTANASSO**, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, de l'intérim de **Monsieur Romuald WADAGNI**, Ministre de l'Economie et des Finances, pour la période du **15 au 20 février 2017**.

**LE PRESIDENT DE REPUBLIQUE,
CHEF DE LA L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement,

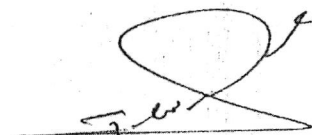
DECRETE :

Article 1^{er} : Pendant la période de l'absence de **Monsieur Romuald WADAGNI**, Ministre de l'Economie et des Finances, son intérim sera assuré, du **15 au 20 février 2017**, par **Madame Marie Odile ATTANASSO**, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 10 fevrier 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON